

RESOLUTIONS - RESOLUCIONES - RÉOLUTIONS - RESOLUÇÕES

ONLY ONE RESOLUTION PER SHEET ! | SOLO UNA RESOLUCIÓN POR HOJA ! UNE SEULE
RÉSOLUTION PAR FEUILLE ! | APENAS UMA RESOLUÇÃO POR FOLHA !

TITLE/ TÍTULO/ TITRE/TÍTULO :	La justice mondiale commence par les droits des travailleurs !
ORGANISATION/ ORGANIZACIÓN/ ORGANISATION/ORGANIZAÇÃO :	SSU Ligue suédoise de la jeunesse sociale-démocrate
COUNTRY/ PAÍS/ PAYS/PAÍS :	Suède

VEUILLEZ NOTER QUE LA DATE LIMITE DE SOUMISSION DES RÉOLUTIONS AU SECRÉTARIAT DE L'IUSY EST FIXÉE AU 14 AVRIL
À

23:59 CET. LES RÉOLUTIONS DOIVENT ÊTRE ENVOYÉES council@iusy.org

Une économie mondiale juste doit être fondée sur la dignité, l'égalité et la solidarité, et non sur l'exploitation. Pourtant, dans le monde entier, des millions de travailleurs sont toujours confrontés à des conditions dangereuses, à des salaires de misère, à des contrats précaires et à des attaques contre leur droit d'organisation. Il est temps d'établir un socle mondial de protections du travail qu'aucun pays, aucune entreprise ni aucune institution n'est autorisé à enfreindre.

Cela inclut des salaires décents, des lieux de travail sûrs, la limitation du temps de travail et l'accès aux services sociaux. des protections ancrées dans les cadres de travail les plus progressistes disponibles aujourd'hui. Mais il faut aussi protéger et promouvoir activement les syndicats, qui restent la force la plus puissante pour défendre les droits des travailleurs. Dans de trop nombreux endroits, les dirigeants syndicaux sont confrontés au harcèlement, à la criminalisation, voire à la violence.

Il est temps d'appeler la communauté internationale à veiller à ce que les travailleurs du monde entier aient le droit de s'organiser, de négocier collectivement et de faire grève sans crainte. Des syndicats forts et des normes de travail équitables ne sont pas seulement essentiels à la justice économique. Ils sont essentiels pour la démocratie elle-même.

C'est pourquoi nous proposons ce qui suit :

- L'UIJS demande une base mondiale de conditions de travail et de normes minimales équivalentes à celles qui sont appliquées dans les cadres de travail les plus progressistes.
- L'UIJS demande que les droits des travailleurs et le rôle des syndicats soient clairement protégés et promus au niveau international.

VEUILLEZ NOTER QUE LA DATE LIMITE DE SOUMISSION DES RÉOLUTIONS AU SECRÉTARIAT DE L'IUSY EST FIXÉE AU 14 AVRIL À

23:59 CET. LES RÉOLUTIONS DOIVENT ÊTRE ENVOYÉES council@iusy.org